

# **COMMISSION DE DISCIPLINE.**

## **PV N° 17 REUNION DU 25/02/2025**

### **ETAIENT PRESENTS, Messieurs,**

Messieurs, BAHLOUL ET ZARZI

### **ORDRE DU JOUR :**

Traitement du courrier.

Affaires disciplinaire

Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

### **1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :**

#### **AFF N°262: RENC CBDM/ADM (S) DU 21/02/2025**

- SAADA Khelkhal lic N° 1286 (ADM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

#### **AFF N° 285 : RENC CREC/CRBB (S) DU 21/02/2025**

- FELTANE Mossab Med Cherif lic N° 1385 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MESFAR Med Fares El islam lic N°1404 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHAIR Akram Abderahmene lic N° 1400 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAIZOU Moundji Tedj el baha lic N° 2130 (CREC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- HOURI Yahia lic N° 2959 (CREC) 4 M/F pour propos injurieux insultes envers arbitre en fin de partie et amende de 10.000.00 DA est infligée au club pour conduite incorrecte .
- MAAMRI Abdelala lic N° 0048 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHIHA Zakaria lic N° 0040 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAIB Mokhtar lic N° 0042 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FOUGHALI Yasser lic N° 0038 (CRBB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

#### **AFF N° 286 : RENC USGA/MBSC (S) DU 21/02/2025**

- ZITOUNI Youcef lic N° 0779 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LEKOUCHE Yassine lic N° 0922 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAZIZ Yasser lic N° 1058 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

#### **AFF N° 287 : RENC CRBAA/URBH (S) DU 21/02/2025**

- REHOUNI ABDELHAKIM LIC n) 2283 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GOUMEIDA Adel lic N° 1356 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- BECHARA Haroune lic N° 1279 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- MAHCENE Bilal lic N° 1327 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

#### **AFF N° 288 : RENC USK/ADC (S) DU 21/02/2025**

- TALHI Rabah lic N° 0986 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- GHODEBANE Haroune lic N° 3075 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- SOFIANE Salah lic N° 0721 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUMAZA Fayçal Ouassim lic N°0781 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BEGHRICHE Louai Abdel moughit lic N°0726 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

#### **AFF N° 289 : RENC UCBI/CREG (S) DU 22/02/2025**

- DERBAL Fateh lic N° 1047 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHELLOUG Chouaib lic N° 1048 (CREG) Avertissement pour Comportement anti-sportif

#### **AFF N° 290 : RENC ASP TTC/CSB (S) DU 22/02/2025**

- MEGUELLATI AHCENE lic N° 1823 (CSB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

### **AFF N° 291 : RENC ESM/RBC (S) DU 22/02/2025**

- SAADA Khelkhal Nabil lic N° 1160 (RBC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- MEGHLOUJI Nadji lic N° 0990 (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BRAHMIA Abdellai lic N° 0987 (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZAIMECHE Amir lic N° 0176 (RBC) 1 M/F pour cumul de cartons plus contestation de décision , amende de 5000.00 DA est infligée au club
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club ESM pour l'absence de l'entraîneur (ART 53).

### **AFF N° 292 : RENC EMC/CAK (S) DU 21/02/2025**

- ANOUAR Borhane lic N° 0952 (EMC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- AIMEUR Mahdi lic N° 0019 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ABBAZ Imad lic N° 1942 (CAK) Avertissement pour comportement anti-jeu.
- KHANIFAR Ali lic N° 0111 (CAK) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

### **AFF N° 293 : RENC CBDM/MBSC (J) DU 21/02/2025**

- EUCHI Abdelmounaim lic N° 0281 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUDJENANA Abdellah lic N° 0431 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.

### **AFF N° 294 : RENC CBDM/MBSC(C) DU 21/02/2025**

- BOUMENDJEL Ahmed lic N° 2003 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BEYOUD Salah eddine lic N° 0308(MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENDAOUUD Monder lic N° 0181 (MBSC) 1 M/F pour jeu brutal exclu.

### **AFF N° 295 : RENC CAK/CREG (J) DU 21/02/2025**

- MANSOURI Moncef lic N° 0006 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KEZAI Louai lic N° 0015 (CAK) 1M/F pour cumul de cartons exclu.
- MADADI Salim lic N° 1304 (CREG) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.

### **INFRACTION DECOUVERTE PAR LA LIGUE**

- Suite à la participation du joueur MADADI Salim (CREG) ce dernier à participer à cette rencontre CAK/CREG alors qu'il est sous le coup d'une suspension ferme pour jeu dangereux exclu( jeu brutal) Affaire N° 272 rencontre CREG/USK du 15/02/2025 non purgée.
- Malgré cette infraction ce dernier à eu un autre match ferme.

### **Par ces motifs la CD décide :**

- MADADI Salim lic N° 1304 (CREG) 02 Deux Matches de suspension fermes en sus de la sanction initiale (2+2 M/F) infraction découverte par la ligue.
- Un (01)Mois de suspension ferme de toute fonction officielle au secrétaire du club CREG.
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club.

### **AFF N° 296 : REN CCAK/CREG (C) DU 21/02/2025**

- ZIBHA Fadi lic N° 3402 (CAK) 2 M/F pour agression en vers adversaire exclu et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- LAIB Abdeldjabar lic N° 1766 (CREG) 2 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- GRABSI Issam lic N° 1342 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.

### **AFF N° 297 : RENC CRBAA/ESB (M) DU 21/02/2025**

- MEDJMEDI Siradj eddine lic N° 2763 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- AYADHI Med Siradj eddine lic N° 0899 (ESB) Avertissement pour anti-jeu.

### **AFF N° 298 : RENC ADM/ADC (J) DU 22/02/2025**

- ZAOUAI Med Anis lic N° 2087 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- NEGHCHE A/Chari flic N° 0441(ADM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- BENCHAOUI Tamer lic N° 1445(ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- KIBECHE Nouar lic N° 1944 (ADC) Avertissement pour anti-jeu.

### **AFF N° 299 : RENC CRBB/USGA (J) DU 22/02/2025**

- DJERAFI Hatem lic N° 0472 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCENNA Raeid lic N° 0555 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHERZOULI Houdaifa Lic N° 2973 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

### **AFF N° 300 : RENC CRBB/USGA (C) du 22/02/2025**

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe USGA sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

#### **Par ces motifs la CD décide :**

- Match perdu par pénalité à l'équipe USGA (C) pour octroyer le gain du match au club CRBB qui marque (03) Trois points et (03)trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club USGA payable avant le 22/03/2025
- Attendu que le club USGA est à son **3eme forfait en cadets** .
- Défalcation d'un(01) Point à l'équipe Séniors USGA.

**Dossier transmis à la cos en ce qui la concerne.**

### **AFF N°301 : RENC URBH/MOC (J) DU 22/02/2025**

- BOUMEZBAAR Abdelkhalek lic N° 3394 (URBH) Avertissement pour anti-jeu.
- CHOUAF Abdeldjalil LIC n) 2739 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ABID CHARF Rdouane lic N° 1125 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEZHOUD Lokmane Med El Maher lic N° 3585 (MOC) Avertissement pour jeu dangereux.
- HOUMOR Abdelkrim lic N° 3239 (MOC) Avertissement pour jeu dangereux.

### **AFF N° 302 : RENC UCBI/CREC(J.C.M) DU 22/02/2025**

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes CREC (J.C.M).
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

#### **Par ces motifs la cd décide :**

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC (J.C.M) pour octroyer les gains des matchs au club UCBI qui marque (03) trois points et (03)trois buts .
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CREC pour chaque catégorie payable avant le 22/03/2025.

- Attendu que le club CREC est à son **troisième forfait en juniors**.
- Défalcation d'un(01) point à l'équipe SENIORS CREC.

**Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.**

### **AFF N° 303 : RENC GFM/MBAS (C) DU 21/02/2025**

- LEULMI Abdelkamel lic N° 4234(GFM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZAIMECHE Dhiaeddine Med Yasser lic N° 3462 (MBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

### **AFF N° 304 : REN MDM/ESBAS (C et M) DU 21/02/2025**

- Vu les feuilles des matchs
- Vu les rapports des arbitres jeunes (ESBAS) C et M
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

#### **PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :**

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESBAS (C et M) pour octroyer les gains des matchs au club MDM qui marque (03)trois points et (03) trois buts pour chaque catégories C et M
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club ESBAS pour chaque catégories (C et M) payable avant le 21/03/2025

**1<sup>er</sup> Forfait.**

**Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.**

### **AFF N° 305 : RENC USK/JSNV (J.C.M) DU 22/02/2025**

- Vu les feuilles des matchs
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent les absences des catégories jeunes du club JSNV (J.C.M)
- Vu l'article 52 des règlements championnat jeunes.

#### **PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE**

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV (J.C.M) pour octroyer les gains des matchs au club USK qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club JSNV (J.C.M) Payable Avant le 22/03/2025

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

La commission de Discipline